

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>20.04.2024</b>
Thema	<b>Soziale Gruppen</b>
Schlagworte	<b>Zwischenstaatliche Beziehungen, Migrationspolitik</b>
Akteure	<b>Afewerki, Isayas, Sommaruga, Simonetta (sp/ps) BR EJPD / CF DFJP</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1998 - 01.01.2018</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Guignard, Sophie  
Mosimann, Andrea  
Pasquier, Emilia

## Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie; Mosimann, Andrea; Pasquier, Emilia 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Soziale Gruppen, Zwischenstaatliche Beziehungen, Migrationspolitik, 2010 – 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 20.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	<b>1</b>
<b>Sozialpolitik</b>	<b>1</b>
Soziale Gruppen	1
Migrationspolitik	1
Asylpolitik	1

# Abkürzungsverzeichnis

**EFTA** Europäische Freihandelsassoziation  
**EU** Europäische Union

---

**AELE** Association européenne de libre-échange  
**UE** Union européenne

# Allgemeine Chronik

## Sozialpolitik

### Soziale Gruppen

#### Migrationspolitik

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 18.12.2010  
ANDREA MOSIMANN

Für die **Ausarbeitung eines Ausführungsgesetzes** zur Ausschaffungsinitiative setzte die neue Justizministerin Simonetta Sommaruga eine Arbeitsgruppe ein, in welche sie auch zwei Mitglieder aus dem Initiativkomitee einbinden wollte. Das Gremium, welches vom ehemaligen Direktor des Bundesamts für Justiz, Rechtsprofessor Heinrich Koller, geleitet wird, muss Lösungen aufzeigen, wie mögliche Konflikte mit der Verfassung und internationalen Abkommen gemildert oder verhindert werden können. Die SVP forderte die Justizministerin auf, das Mandat der Arbeitsgruppe anzupassen. Sie störte sich daran, dass das Gremium alle Entscheidungen im Konsens treffen müsse und kritisierte auch, dass die Beratungen vertraulich sein sollten und nur das Justizdepartement die Öffentlichkeit hätte informieren dürfen. Nachdem die Justizministerin diesen Forderungen der SVP entsprochen hatte, schickte die Partei die zwei Juristen Gregor Rutz (ZH) und Manuel Brandenburg (ZG) in die Arbeitsgruppe.<sup>1</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 06.02.2013  
EMILIA PASQUIER

Lors d'une visite au Congo, Simonetta Sommaruga a signé un **partenariat afin de renforcer la coopération en matière de migration**. Le partenariat encouragera les retours volontaires et permettra la réadmission des ressortissants n'ayant plus le droit de séjourner en Suisse. Un tel accord a également été signé avec l'Angola.<sup>2</sup>

**MOTION**  
DATUM: 14.09.2016  
SOPHIE GUIGNARD

Lors de la même session parlementaire que le vote de la révision de la loi sur les étrangers, le Conseil national a étudié une motion du groupe libéral-radical, visant à **interdire le recours à l'aide sociale pour les étrangers d'Etats-tiers**. Déposée en septembre 2014 par la députée Moret (plr, VD), la motion entend empêcher les ressortissants d'Etats-tiers (hors UE et AELE) de bénéficier de l'aide sociale durant les trois à cinq premières années de leur séjour en Suisse. Le Conseil fédéral représenté par Simonetta Sommaruga s'est opposé à cette motion, arguant que le nombre de personnes concernées par cet objet était trop restreint pour justifier sa mise en œuvre. En effet, la cheffe du département de Justice et Police estime que les conditions imposées aux ressortissants d'Etats-tiers pour l'obtention d'un permis de séjour sont suffisamment strictes pour empêcher une dépendance à l'aide sociale chez la plupart d'entre-eux. Comme il s'agit en majorité de main-d'œuvre qualifiée et de personnes venues en Suisse en vue de se former, ainsi que les membres de leur famille, très peu vivent dans des conditions nécessitant le recours à l'aide sociale. La conseillère ajoute qu'en outre, une telle interdiction serait une intrusion trop importante dans le droit cantonal, puisque c'est à ce niveau-là que se décide l'octroi des aides sociales. Malgré une opposition totale du camp rose-vert, la motion a été acceptée à la chambre basse à 125 voix contre 64, avec 4 abstentions. Il revient maintenant au Conseil des Etats de trancher sur cette motion.<sup>3</sup>

#### Asylpolitik

**MOTION**  
DATUM: 01.06.2017  
SOPHIE GUIGNARD

Lors de la session d'été 2017, le Conseil national a discuté la motion Geissbühler (udc, BE): **Activer un retour sans risque de persécution pour les Érythréens**. La motionnante estime qu'il doit être une priorité pour la Suisse de renvoyer en Érythrée les personnes ayant demandé l'asile en Suisse. Inquiète des conséquences que cela pourrait avoir sur ces personnes, l'agrarienne juge nécessaire d'engager des négociations avec le chef du gouvernement, Isayas Afewerki, afin de garantir la sécurité du retour. Le Conseil fédéral, représenté par la ministre de la justice Simonetta Sommaruga, s'est opposé à la motion. La situation politique actuelle en Érythrée ne permet pas de garantir un retour sans risques. De plus, la politique d'asile envers les requérants érythréens est en accord avec ce qui se fait dans d'autres pays d'Europe. Des contacts entre les gouvernements suisses et érythréens ont en outre déjà été établis, mais ne suffisent pas à obtenir les garanties nécessaires à des retours en Érythrée sans risque de persécution. Malgré l'avis du Conseil fédéral, la chambre basse a accepté la motion UDC par 115 voix contre 71, avec 5 abstentions.

- 1) BaZ, 18.12.10; SoS, 18.12. und 24.12.10; LT, 24.12.10.
- 2) Communiqué du CF du 4.2.14 et 6.2.13.
- 3) BO CN, 2016, p. 1330 ss.